

# OUTILLAGE

## Épreuve EP2 – FABRICATION D'UN OUVRAGE SIMPLE

### A FOURNIR PAR LE CANDIDAT

#### OUTILLAGE

- Les EPI pour le travail à l'atelier (bleu de travail, chaussures de sécurité, lunettes de meulage, gants de protection, protections auditives...)
- Mètre à ruban
- Outils de traçage (pointe à tracer, équerre à chapeau ...)
- Le matériel électroportatif personnel est autorisé sous la propre responsabilité des candidats.
- Caisse à outils personnelle.
- **Calculatrice : L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collègue » est autorisé.**

### DOCUMENTS AUTORISÉS

- Néant

**REMARQUE PARTICULIERE : Pour les épreuves pratiques, l'accès aux ateliers ne sera autorisé qu'aux candidats équipés d'un vêtement de travail et des protections individuelles spécifiques au métier CONFORMES AUX REGLES DE SECURITE EN VIGUEUR"**

	Session 2020	2006-CAP SER		
Examen et spécialité : <b>CAP SERRURIER-METALLIER</b>				
Intitulés des épreuves : <b>EP1 - ANALYSE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE</b> <b>EP2 - FABRICATION D'UN OUVRAGE SIMPLE</b> <b>EP3 - POSE, INSTALLATION ET MAINTENANCE D'UN OUVRAGE</b>				
Type : <b>PREPARATION</b>	Facultatif : date et heure	Durée	Coefficient	N° de page / total <b>DP 4/12</b>